



REGLEMENT COUPE DES CLUBS FAPF 2023

1. Nature de la compétition

1.1 Une Coupe des clubs est mise en place annuellement par la FAPF.

1.2 L'attribution de cette Coupe est l'aboutissement d'un fil rouge annuel qui permet un suivi des quatre compétitions par équipe que sont :

- Le Challenge FAPF demi-fond et relais court (**samedi 18/03**)
- Le Challenge FAPF Lancers (**samedi 22/04**)
- Le Challenge FAPF Sauts (**samedi 6/05**)
- Le Challenge FAPF Sprint et relais long (**samedi 10/06**)

2. Composition des équipes

2.1 Un club peut engager une seule équipe fille et/ou une équipe garçon.

2.2 Chaque équipe est composé de 2 athlètes maximum par épreuve.

2.3 Un même athlète peut participer à 2 courses et 2 concours maximum par challenge + 1 relais.

2.4 Chaque équipe sera composée de 2 jeunes juges ainsi que de 2 officiels bénévoles lors de la journée de challenge sauts et lancers. Pour les challenges courses, chaque club devra fournir 2 officiels bénévoles.

3. Le programme des épreuves

3.1 Les catégories

- BE = benjamin (2010-2011)
- MI = Minime (2009-2008)
- CA = Cadet (2007-2006)
- OPEN = cadet, espoir, junior, senior, MASTER
- MASTER = 1988 et avant (35 ans en 2023)

3.2 Les familles d'épreuves en courses

- Sprint
- Haies et steeple
- Demi-fond et marche

3.3 Le challenge demi-fond et relais court

- BEF et BEM : 1000m
- MIF et MIM : 1000m, 2000m
- CAF et CAM : 800m
- OPEN (H et F) : 1500m, 3000m steeple
- MASTERS (H et F) : 3000m
- TTC (H et F) : 2000m marche
- 4x60m BEF, BEM*
- 4x60m MIF, MIM*
- 4x100 OPEN F, OPEN H
- 4x400 OPEN F, OPEN H

*possibilité de mettre 1 fille pour compléter l'équipe mais la cotation sera prise chez les garçons.

3.4 Le challenge Lancers

- Poids BE, MI, CA, OPEN, MASTERS (hommes et femmes)
- Javelot BE, MI, CA, OPEN (hommes et femmes)
- Disque BE, MI, CA, OPEN, MASTERS (hommes et femmes)
- Marteau BE, MI, CA, OPEN (hommes et femmes)

NB : chaque catégorie lance son poids d'engin.

3.5 Le challenge sauts

- Longueur BE, MI, CA, OPEN, MASTERS (hommes et femmes)
- Hauteur BE, MI, CA, OPEN (hommes et femmes)
- Triple BE, MI, CA, OPEN (hommes et femmes)
- Perche TCC (hommes et femmes)

3.6 Le challenge Sprint et relais long

- 50m BEF, BEM
- 50m haies BEF, BEM
- 60m MASTERS H ET F
- 80 m MIF, MIM
- 80m haies MIF
- 100m haies MIM
- 100m CAF, CAM

- 100m OPEN F, OPEN M
- 100m haies OPEN F
- 110m haies OPEN H
- 120m MIF, MIM
- 200m CAF, CAM
- 200m OPEN F, OPEN H
- 200m haies MIF, MIM
- 400m OPEN F, OPEN H
- 400m haies OPEN F, OPEN H
- 8-2-2-8 MI (mixte : G/F/G/F)
- 4x1000 TCCF (2BE/2OPEN)
- 4x1000 TCCH (2BE/2OPEN)

4. Le classement des équipes

- Pour chaque Challenge, deux classements séparés sont établis, un classement fille et un classement garçon. L'équipe féminine et masculine comptabilisant le plus de points sera déclarée vainqueur du Challenge FAPF de spécialité.
- Le classement final permettant l'attribution de la Coupe sera établi en additionnant les points obtenus par les équipes garçons et filles de chaque club sur les 4 Challenges. Le club comptabilisant le plus de points sera déclaré vainqueur de la Coupe 2023 de la FAPF.

5. Cotations

- Il sera comptabilisé les 2 meilleures performances de chaque épreuve, dans chaque catégorie, exception faite pour les courses de haies, le steeple, la perche, la marche et les relais où uniquement **la** meilleure performance de chaque catégorie sera comptabilisée.
- Pour les challenges lancers et sauts, l'addition des deux meilleures performances du club dans chaque épreuve pour les catégories BE et MI et la meilleure performance dans les catégories CA, OPEN et MASTER permettra de réaliser le classement. Le club réalisant la plus grande distance en mètres sera déclaré vainqueur du challenge.

- Pour les challenges courses, les points seront déterminés à la table de cotation FFA pour les catégories benjamin et minime, à la table hongroise pour les cadets et OPEN.
- Un abandon ou une performance nulle dans une épreuve individuelle, une disqualification entraîne une cotation de 1 point en course et de 0 m en saut et lancer.
- Si le club ne présente qu'un seul athlète dans une épreuve, il marquera 0 point ou mètre pour la 2^e performance.
- La non-participation (NP) à une épreuve équivaut à 0 point ou mètre.
- Les jeunes juges rapporteront 10 points. Cette cotation sera de 20 points pour les JJ en cours de formation, 30 points pour les JJ départementaux et 40 pour les JJ régionaux.
- Les officiels bénévoles rapportent 20 points et 40 points pour les officiels diplômés.

6. Le règlement technique

Toutes les dispositions des règlements nationaux de compétition seront appliquées.

6.1 Dispositions particulières

Pour tous les sauts horizontaux, le nombre d'essais sera limité à 3

Pour les sauts verticaux, chaque athlète aura droit à 8 sauts maximum. Dans le cadre d'une tentative de record de Polynésie, l'athlète pourra continuer le concours, cependant dans le cadre du challenge c'est la performance du 8^e saut de l'athlète qui sera pris en compte.

7. Les récompenses

Pour chaque Challenge, le club des équipes gagnantes (femme et homme) recevra une prime de 25.000F

Le grand gagnant de la Coupe des clubs 2023 recevra une prime de 100.000F.

8. Les programmes horaires

Les différents programmes seront transmis 2 semaines avant la date de la compétition au plus tard.